

Règlement Intérieur Trapézium en vigueur au 01/09/2023- Inscriptions Trapézium :

1. Tous les élèves de Trapézium doivent remettre une copie de leur assurance responsabilité civile.
 - Il n'est pas obligatoire mais fortement recommandé que l'élève soit souscrit à une assurance supplémentaire des « accidents de la vie ». Trapézium se réserve le droit de non-admission de l'élève si celui-ci n'a pas d'assurance.
2. L'élève s'engage à participer aux cours durant toute l'année qui suit le calendrier scolaire de la zone A. Il n'y aura aucun remboursement en cas d'arrêt de l'élève au courant d'année.
 - Pas de remboursement en cas de grossesse en cours d'année.
 - Pas de remboursement en cas d'opération ou autre raison pour arrêt médical.
 - Pas de remboursement en cas de blessure au sein des cours ou ailleurs. L'adhérent s'inscrit en connaissance de cause sur les risques de l'activité.
 - Pas de remboursement en cas de déménagement prévu ou imprévu en cours d'année.
 - Pas de remboursement en cas de déplacement professionnel.
3. Un certificat médical pour la pratique des arts du cirque aériens sera demandé lors de l'inscription pour tous les élèves. Pas obligatoire mais très fortement conseillé.
4. La signature du règlement intérieur et de l'autorisation du droit à l'image est obligatoire.

Déroulement des cours :

5. L'élève s'engage à être assidu et ponctuel pour chaque cours. Ouverture des portes 15 minutes avant les cours. Le professeur se réserve le droit de refuser un élève qui a un retard de plus de 15 minutes.
6. Pour des raisons d'hygiène, les élèves s'engagent à ne pas se présenter aux cours en cas de maladie. (Toux, fièvre, rhume) Le professeur se réserve le droit d'isoler l'élève dans le vestiaire si le professeur estime que l'élève est contagieux ou fiévreux.
7. L'élève doit avoir une tenue adaptée à l'activité. Legging en coton, un débardeur ou t-shirt moulant, t-shirt manches-longues, aucun bijou n'est autorisé, avoir des chaussettes propres et les pieds propres.
8. L'élève s'engage à avoir une hygiène corporelle irréprochable.
9. L'élève s'engage à écouter et respecter son professeur.
10. L'élève ne doit jamais effectuer un mouvement ou une figure sans l'accord du professeur.
11. En cas d'absence pour maladie ou raisons personnelles, l'élève doit prévenir son professeur au minimum 4 heures avant le début du cours. Mais l'élève ne sera pas remboursé. Cependant, en fonction du problème des cours de rattrapages pourront être envisagés.
12. Le professeur se réserve le droit d'annuler le cours jusqu'à la veille du cours en cas de maladie ou cas majeure. Le professeur se réserve le droit de se faire remplacer par un professionnel en cas d'absence.

13. Trapézium se réserve le droit d'annuler un cours s'il n'y a pas un minimum de 2 élèves requis par cours.

Consignes :

14. Le lieu est non-fumeur.

15. L'usage de l'alcool et/ou de stupéfiants est strictement interdit.

16. L'élève s'engage à prévenir son professeur s'il prend un traitement de médicaments pour vérifier si le médicament est compatible avec l'activité aérienne.

17. Les animaux sont interdits.

18. Les parents ou accompagnateurs des élèves sont interdits dans la salle et dans le vestiaire durant les cours. Ils peuvent accompagner leurs enfants jusqu'au portail du 314 avenue Denfert Rochereau et attendre leurs enfants à la fin des cours à l'intérieur de la cour de la maison, mais pas au-delà.

19. Il est interdit de manger dans le local et dans le vestiaire.

20. L'élève ne doit pas dégrader le matériel utilisé durant les cours.

21. Les cours ne sont pas accessibles aux femmes enceintes de plus de 3 mois.

22. Les comportements irrespectueux, calomnieux, sexistes, racistes, homophobes, diffamatoires, injurieux, les écrits, photos et vidéos diffusés sur les réseaux sociaux et tout autre support sur internet ainsi que durant les cours, visant à nuire ou mettre mal à l'aise les participants et/ou le professeur durant les cours, ne seront pas tolérés et donneront suite à une exclusion totale de la personne concernée, et sans remboursement des cours.

Droit à l'image :

Trapézium se réserve le droit d'utiliser gratuitement, avec l'autorisation des parents et des élèves et sans contrepartie présente ou future, l'image des élèves inscrits, à des fins de communication (site internet...) dans le strict cadre des cours de Trapézium.

Manquement au présent règlement :

Tout manquement au présent règlement pourra conduire à une mesure d'exclusion temporaire ou définitive qui ne saurait donner lieu à un remboursement de quelque nature qu'il soit.

Veillez signer avec mention « lu et approuvé » **date et signature** :